



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



7 mai 2025

*Après le succès de la grève massive du 5 décembre et
face aux nouvelles attaques du gouvernement contre
notre statut, nos salaires et nos conditions de travail,*

Plus que jamais l'unité et la grève pour gagner !

**Le 13 mai, le SNUDI FO 13 sera aux côtés des
fonctionnaires en grève et en manifestation**

!

Mardi 13 mai

10h30 aux Réformés à Marseille

Déclaration d'intention de grève à télécharger [\[ICI\]](#) et à renvoyer à son IEN avant samedi 10 mai 23h59



Maintien de la rémunération à 100% en cas de congé maladie ordinaire !

Depuis le 1er mars 2025, après prélèvement du jour de carence, tous les agents de la Fonction publique sont désormais rémunérés à hauteur de 90% du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100% auparavant !

Le budget Bayrou a été adopté en janvier 2025 avec le 49-3. Non content de prévoir le blocage de nos traitements par le gel du point d'indice, il a inscrit une nouvelle retenue de salaire en cas de maladie.

Alors que nos conditions de travail se dégradent de jour en jour, nous voilà sanctionnés financièrement si on se trouve obligé de se mettre en maladie !

La grève du 5 décembre a permis de gagner sur l'abandon du projet d'augmenter à trois jours le délai de carence.

Nous ne pouvons accepter l'arrêt de la continuité du traitement en cas de congé de maladie ordinaire (CMO) et le versement du plein traitement jusqu'à trois mois de CMO (par année glissante).

Signez la [\[pétition intersyndicale en ligne\]](#) :

- Pour le maintien de la rémunération à 100% en cas de congé maladie ordinaire
- Pour l'abrogation du jour de carence

A Saint-Rémy de Provence, lors d'une RIS organisée par le SNUDI FO 13 le 18 mars , voilà ce qui a été décidé :

" Nous ne pouvons accepter une énième dégradation de nos conditions de travail ! Impossible de vous laisser faire !

Nous décidons de faire connaître notre prise de position aux écoles de notre circonscription, aux organisations syndicales départementales des Bouches du Rhône et nationales. Nous revendiquons :

- **La revalorisation de la valeur du point d'indice en rattrapage des pertes subies depuis 2000 (31,5%) ;**
- **Abandon de tous les jours de carence, des journées de travail non rémunérées dit de « journée de solidarité » et de la baisse à 90% du traitement en cas d'arrêt maladie.**
- **Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne de 2023 "**

Le SNUDI FO 13 propose, comme à St-Rémy de Provence, de se réunir dans les écoles pour définir les revendications , les besoins et les moyens pour les obtenir. Et partout où cela est possible avec les autres personnels des écoles et les parents d'élèves pour préparer la grève, la grève dans l'unité pour gagner !

Le SNUDI FO 13 sera aux côtés des collègues pour porter ces revendications. Il soutiendra les formes d'actions décidées par les personnels, y compris par la grève, à commencer par celle du 13 mai. Un préavis de grève a été déposé jusqu'aux congés d'été.

De l'argent pour l'Ecole, pour nos Services publics, pas pour la guerre !

Dans le cadre de la construction du budget 2026, le gouvernement cherche à réaliser entre 40 et 50 milliards d'euros d'économie. Après un budget 2025 passé en force avec le 49-3 et qui a permis la fermeture de près de 5000 classes dans le 1er degré, on peut donc s'attendre à une dégradation encore plus marquée de nos conditions de travail et de nos salaires pour la prochaine rentrée.

Déjà le ministère rogne sur la moindre économie à réaliser : remboursement des frais de déplacement, Pass Culture, non reconduction brutale des contrats de vacataires alors que le nombre de postes de remplaçants est insuffisant pour terminer cette année scolaire, manque de moyens et de personnels AESH pour l'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

[\[Lire ICI le courrier intersyndical adressé à la Ministre Borne\]](#)

Pour tenter de résoudre les problèmes de recrutement et d'attractivité du métier d'enseignant, la ministre Borne est passée en force pour imposer son projet de réforme des concours et de la formation des nouveaux enseignants. En refusant de répondre aux revendications de revalorisation des salaires et face à la dégradation des conditions de travail, cette réforme reste dangereuse pour nos statuts et porteuse d'inégalités.

[\[Lire ICI le communiqué du SNUDI FO\]](#)

Alors que le président Macron annonce le lancement d'une « **convention citoyenne sur les temps de l'enfant** » où serait discutée en particulier la question des temps de vacances et des horaires scolaires, il tente ainsi de faire diversion pour ne pas répondre à la colère des personnels et des parents. En désignant que " *La France a des vacances plus longues que dans beaucoup de pays* " et qu' " *il ya beaucoup de pays qui ne partent en vacances qu'à partir du 14 juillet...* ", cette " convention " est donc lourde de menaces vis-à-vis du statut et des conditions de travail des personnels !

Personne n'est dupe de la manœuvre, surtout quand on sait que se prépare un budget 2026 avec 40 à 50 milliards d'euros de coupes supplémentaires et que le gouvernement craint la réaction des salariés et de la population !

Pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, pour garantir leur droit à l'instruction, l'urgence est de répondre aux revendications exprimées depuis des mois par les personnels :

- Abrogation de la réforme des retraites
- Abrogation du jour de carence
- Maintien de la rémunération à 100% en cas de congé maladie ordinaire
- Augmentation de nos salaires : +31,5% de la valeur du point d'indice en rattrapage de la perte de notre pouvoir d'achat depuis 2000
- Maintien de la GIPA
- Annulation des 5000 fermetures de classes et création de tous les postes nécessaires à hauteur des besoins
- Arrêt de toutes les contre reformes qui détruisent l'Ecole publique
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH



Une nécessité :
SE SYNDIQUER AU SNUDI FO 13 !

Vous pouvez dès à présent adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents.
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2025]



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

